

## Reprise des engagements confirmÃ©s et lancement de deux appels Ã  projets

Dossier de la rÃ©action de H2o  
November 2016

À

RÃ©uni le 8 novembre 2016, le conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne a confirmÃ© la reprise des engagements en faveur des actions pour l'eau dÃ©jÃ  perceptible au printemps. Depuis le dÃ©but 2016, l'agence de l'eau a engagÃ© 326 millions d'euros d'aide ; c'est 110 millions de plus que l'an dernier à la mÃªme Ã©poque. À Le conseil a par ailleurs dÃ©cidÃ© de lancer un appel à projets pour la rÃ©duction des fuites des rÃ©seaux d'eau potable. Dans le cadre de la loi du 8 aoÃ»t 2016 pour la reconquÃªte de la biodiversitÃ©, de la nature et des paysages, il a Ã©galement dÃ©cidÃ© de lancer un autre appel à initiatives pour la biodiversitÃ©.

326 millions d'euros pour l'eau depuis le 1er janvier 2016 - À La moitiÃ© des aides va aux collectivitÃ©s du bassin pour amÃ©liorer les rÃ©seaux d'assainissement et les stations d'Ã©puration qui permettent de traiter les eaux usÃ©es domestiques. Parmi les opÃ©rations les plus remarquables, on note la rÃ©habilitation du rÃ©seau de collecte des eaux usÃ©es de Pontivy (Morbihan) qui va permettre de rÃ©duire les intrusions d'eaux parasites, et ce faisant les dÃ©versements d'eaux usÃ©es dans le Blavet et les impacts bactÃ©riologiques sur les usages. À Ars-en-RÃ© (Charente-Maritime), la station d'Ã©puration va bÃ©nÃ©ficier d'un traitement plus poussÃ© de l'azote et du phosphore pour demeurer conforme aux exigences de la directive sur les eaux rÃ©siduaires urbaines. L'assainissement non collectif bÃ©nÃ©ficie lui aussi d'un engagement important des collectivitÃ©s et de l'agence : depuis le dÃ©but de l'annÃ©e, 3 275 installations auront bÃ©nÃ©ficier d'une aide de l'agence de l'eau à la rÃ©habilitation.

S'agissant de l'alimentation en eau potable, l'opÃ©ration la plus importante concerne la finalisation de la conduite d'eau Nantes-La Baule (Loire-Atlantique). Cette conduite sÃ©curisera l'alimentation en eau potable de toute la frange littorale de Loire-Atlantique. À l'autre extrÃ©mitÃ© du bassin, l'agence de l'eau va aider le syndicat d'alimentation en eau potable du CÃ©zallier (Haute-Loire) à sÃ©curiser et renforcer les conduites d'eau potable qui traversent l'Alagnon et qui prÃ©sentent actuellement un risque Ã©levÃ© de rupture pour la distribution d'eau potable de plus de 10 000 abonnÃ©s. L'impÃ©ratif de rÃ©duction des fuites dans les rÃ©seaux se traduit par un nombre important d'opÃ©rations de pose de compteurs de sectorisation et de dÃ©TECTEURS de fuites. À Nevers (NiÃvre), l'agglomÃ©ration s'engage dans l'amÃ©lioration de la connaissance de son patrimoine eau potable. À Clermont-Ferrand (Puy-de-DÃ©me), la ville met en place un programme de sectorisation avec la pose de 15 dÃ©bitmÃtres et 110 dÃ©TECTEURS.

En matiÃ¨re de rÃ©duction des pollutions industrielles, dans le Loir-et-Cher, la sociÃ©tÃ© DEC SAS, spÃ©cialisÃ©e dans le traitement de surface, va rÃ©aliser une station physico-chimique et biologique de traitement des toxiques et de l'azote qui permettra d'Ã©liminer un point noir ancien de rejets toxiques (mÃ©taux, toxiques et nitrates) dans la Grenne, affluent de la Braye dans le bassin du Loir. L'aide de l'agence va permettre d'anticiper le respect des normes europÃ©ennes applicables au secteur du traitement de surface.

En matiÃ¨re de lutte contre la pollution agricole, 10 nouvelles unitÃ©s de traitement pour la rÃ©sorption des excÃ©dents de phosphore vont Ãªtre aidÃ©es. L'une, dans la baie de Saint-Brieuc (CÃ tes-d'Armor), va contribuer aux objectifs de rÃ©duction des prolifÃ©rations d'algues vertes. Une autre est situÃ©e dans le bassin versant de la retenue d'eau de la BultÃ©re, en VendÃ©e, destinÃ©e à la production d'eau potable.

Enfin, en matière de restauration et préservation des milieux aquatiques, 109 ouvrages qui font obstacle à la continuité sédimentaire et piscicole vont être rendus franchissables. Parmi eux, l'ouvrage du Moulin de la Ville sur la Sioule (Allier), l'un des ouvrages prioritaires sur le bassin de la Loire pour le saumon atlantique. Dans le Finistère, c'est la retenue de Kerlanguer sur la rivière Penfeld, qui alimente en eau potable Brest et Bohars et qui est située en zone d'actions prioritaires anguilles qui va être équipée. Le conseil d'administration a par ailleurs donné le feu vert pour la signature de 9 nouveaux contrats territoriaux pour la restauration des milieux aquatiques et la réduction des pollutions diffuses et de 15 accords de programmation avec des collectivités du bassin pour des travaux d'eau potable ou d'assainissement. Il a également validé l'action collective pour la prévention, la réduction, le traitement des pollutions et les économies d'eau dans les entreprises artisanales de l'Orne portée par la Chambre de métiers et de l'artisanat interdépartementale Calvados-Orne.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

À

## APPEL À INITIATIVES POUR LA BIODIVERSITÉ

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages conforte la politique de l'agence de l'eau en faveur de la restauration des cours d'eau, des milieux humides et des poissons grands migrateurs, et elle élargit cette mission à la reconquête de la biodiversité. Dans ce cadre, l'agence de l'eau Loire-Bretagne lance un appel à "initiatives pour la biodiversité" pour lequel elle mobilise une enveloppe de 3 millions d'euros. L'appel a pour objectif de faire émerger des projets innovants pour restaurer les continuités des trames écologiques et des espaces de transition et réhabiliter les coeurs de biodiversité des trames vertes et bleues. Il est largement ouvert aux collectivités, établissements publics et organismes à but non lucratif. Les candidats doivent déposer une note d'intention entre le 9 novembre et le 31 décembre 2016.

À

À

## RÉDUIRE LES FUITES DANS LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE - APPEL À PROJETS 2016-2017

L'agence de l'eau Loire-Bretagne met en place une enveloppe de 20 millions d'euros pour réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable dans les zones de déséquilibre des ressources en eau.

Bénéficiaires : les collectivités et leurs groupements, les syndicats d'eau.

Projets éligibles : les travaux de remplacement de conduites réalisés dans le cadre d'un plan d'actions mis en œuvre pour améliorer le rendement du réseau d'eau potable de la collectivité.

Ouvert au 1er décembre 2016, l'appel à projets sera clos au plus tard au 30 juin 2017.